

SERVICE APPUI ET FORMALITES

TARIFS 2019

**VOTRE CONSEILLER SPECIALISE
EN FORMALITES D'ENTREPRISE**

- Vous reçoit individuellement ;
- Analyse votre dossier et vous informe sur la réglementation spécifique à votre activité ;
- Enregistre directement votre déclaration ;
- Examine la conformité des pièces fournies et la cohérence des informations déclarées ;
- Vous communique en temps réel les éléments de la déclaration qui doivent être complétés ;
- Effectue immédiatement la demande de votre n° SIREN ;
- Transmet votre dossier à tous les organismes concernés et assure le suivi de votre formalité.

*Le coût de
ces
prestations
70 € NET*

- Carte de commerçant ambulant (Art. A. 123-80-5 Arrête du 21.01.2010)

15 € NET

MISSION DE SERVICE PUBLIC DU CFE : GRATUIT

- Le Centre de Formalités des Entreprises (CFE) vous remet la liste des pièces justificatives à fournir et le montant des frais pour le greffe du Tribunal de Commerce ;
- Il réceptionne votre dossier déposé à l'accueil du CFE ;
- Il traite votre dossier dûment rempli et constitué par vos soins puis transmet les informations et documents aux organismes concernés.

*Le coût de ces
prestations
est
entièrement
pris en
charge par la
CCIPA*

FORMATION

« 5 JOURS POUR ENTREPRENDRE » 

315 € TTC

ATELIERS

**« MICRO-ENTREPRENEUR –ETUDE DE
MARCHE – ACCOMPAGNEMENTS DIVERS... »** 

*De 30 € à
700 € TTC*

ADHESION TRANSENTREPRISE

« suivant tarif national » 

180 € TTC

Service Appui et Formalités de la CCI Pays d'Arles – av de la 1^{ère} division France Libre
BP 10039 –13633 Arles cedex
Tél. 04.90.99.08.69 – Fax 04.90.99.08.00 – creation-entreprises@arles.cci.fr

**Réunions d'informations sur un sujet précis
dont la thématique est choisie en fonction de
l'actualité (dématérialisation des factures,
mesures en faveur de l'emploi...)**

Autodiagnostic en ligne



*Le coût de ces
prestations
est
entièrement
pris en
charge par la
CCIPA*

ATELIERS COLLECTIFS

Créer et animer sa page Facebook,

**Créer des visuels pour le web et les réseaux
sociaux avec l'outil Canva,**

Développer sa présence sur Instagram ...



*De 60 € à
80 € TTC*

ACCOMPAGNEMENTS INDIVIDUELS

Diagnostic commercial du point de vente

Rédiger le cahier des charges de son site web

Esprit client

Trouver des financements

Conseil en recrutement, diagnostic RH



*De 180 € à
900 € TTC*

TARIFS 2019 COMMERCE EXTERIEUR

CERTIFICATS D'ORIGINE et DIVERS

LIBELLE	TTC		
Suivant quantité	< 49	De 50 à 99	> 100
Imprimé laser	1.30 €	1.20 €	1.00 €
Imprimé liasse	5.00 €	4.50 €	4.00 €
Assistance CO	8.00 €		
LIBELLE	PRIX NET		
Visa CO	12 €		
Visa facture	12 €		
Certification de signature	12 €		
Attestation d'existence	80.00 €		
Attestation CE	125.00 €		

CARNET ATA – WEB ATA

LIBELLE	
Visa d'un carnet ATA	20 € prix net
Visa par voyage supplémentaire	20 € prix net
CIG Chaine internationale de garantie	26 € prix net
Prise en charge d'un carnet ATA	25,00 € TTC
Assistance ATA	37,00 € TTC

Service Appui et Formalités de la CCI Pays d'Arles– av de la 1^{ère} division France Libre
BP 10039 –13633 Arles cedex

Tél. 04.90.99.08.15 – Fax 04.90.99.08.00 – formalite@arles.cci.fr

Réception du public du lundi au vendredi de 9h à 12 h et de 13h30 à 16h (sans rendez-vous)

TARIFS 2019 COMMERCE EXTERIEUR

CARNET ATA (suite)

Montant de la prime de cautionnement fonction de la valeur du carnet			NET
JUSQU'	A	11.000	71.00 €
11.001	A	20.000	115.00 €
20.001	A	30.000	155.00 €
30.001	A	40.000	195.00 €
40.001	A	50.000	235.00 €
50.001	A	75.000	310.00 €
75.001	A	100.000	385.00 €
100.001	A	125.000	460.00 €
125.001	A	150.000	535.00 €
150.001	A	175.000	610.00 €
175.001	A	200.000	680.00 €
200.001	A	225.000	750.00 €
225.001	A	250.000	820.00 €
250.001	A	275.000	890.00 €
275.001	A	300.000	960.00 €
300.001	A	325.000	1025.00 €
325.001	A	350.000	1090.00 €
350.001	A	375.000	1155.00 €
375.001	A	400.000	1215.00 €
400.001	A	425.000	1275.00 €
(nous contacter pour une valeur sup)			

Service Appui et Formalités de la CCI Pays d'Arles – av de la 1^{ère} division France Libre
 BP 10039 – 13633 Arles cedex
 Tél. 04.90.99.08.15 – Fax 04.90.99.08.00 – formalite@arles.cci.fr
 Réception du public du lundi au vendredi de 9h à 12 h et de 13h30 à 16h (sans rendez-vous)

MISSION DE SERVICE PUBLIC : GRATUIT**➤ INFORMATION****➤ Documentation de pièces à fournir pour la réalisation du contrat d'apprentissage****➤ RECEPTION DE LA FORMALITE****➤ Vérification du contenu des pièces justificatives nécessaires****➤ Dépôt du dossier complet du contrat (au 1er accueil du service formalités)****➤ TRAITEMENT DE LA DECLARATION****➤ Vérification du contenu, pièces justificatives et formulaires****➤ Mention des pièces manquantes pour accomplissement de la formalité****➤ Émission et envoi lettres d'incomplétude****➤ Enregistrement du contrat et transmission aux partenaires**

*Le coût de ces
prestations
est
entièrement
pris en
charge par la
CCIPA*

NOS PRESTATIONS SUPPLEMENTAIRES – ASSISTANCE 1**➤ Réception individualisée****➤ Contrôle de la faisabilité en fonction de l'entreprise****➤ Analyse du contrat****➤ Préparation du contrat****➤ Saisie immédiate du contrat****➤ Suivi du contrat (relances personnalisées par voie courrier ,téléphoniques,mail)****➤ Mention des corrections à apporter pour enregistrer le contrat****➤ Relations avec le CFA pour leur visa**

*Le coût de
ces
prestations
50,00 €
TTC*

SERVICE GRATUIT**➤ Recherche d'une entreprise à l'écran****➤ Demande de devis**

➤ Exemple : nombre d'établissements d'une commune suivant les codes activités (APE) suivant le nombre de salariés ...

PRESTATIONS TARIFEES**➤ Liste établie sur demande sur fichier excel : (devis sur demande)**

➤ **Prise en charge forfaitaire** **12,50 € H.T. 15 € T.T.C.**

+ prix à l'unité suivant la quantité

➤ **de 0 à 99 adresses** **0.25 € H.T. soit 0,30 € T.T.C.**

➤ **supérieure à 100 adresses** **0.23 H.T. soit 0,28 € T.T.C**

➤ Statistiques (devis sur demande)

➤ **Prise en charge forfaitaire (unité valeur)** **12,50 € H.T. 15,00 € T.T.C.**

Service Appui et Formalités de la CCI Pays d'Arles– av de la 1^{ère} division France Libre
BP 10039 –13633 Arles cedex
Tél. 04.90.99.08.15 – Fax 04.90.99.08.00 – fichier@arles.cci.fr
Réception du public du lundi au vendredi de 9h à 12 h et de 13h30 à 16h (sans rendez-vous)

DELIVRANCE DE CERTIFICATS ELECTRONIQUES

sur le site :

www.chambersign.fr

De 35 € à 270 € H.T. par an



Service Appui et Formalités de la CCI Pays d'Arles s– av de la 1^{ère} division France Libre
BP 10039 –13633 Arles cedex
Tél. 04.90.99.08.15 – Fax 04.90.99.08.00 – formalite@arles.cci.fr
Réception du public du lundi au vendredi de 9h à 12 h et de 13h30 à 16h (sans rendez-vous)

METIERS DE L'IMMOBILIER 2019

PUBLICS CONCERNES

Les agents immobiliers, syndics, gestionnaires de biens immobiliers, marchands de listes.

OBJET

Montant de la rémunération due pour les procédures nécessaires à l'exercice professionnel des agents immobiliers.

Instruction et délivrance de la carte professionnelle	120 €
Modification de la carte professionnelle Modification d'activité de l'entreprise	50 € 120 €
Délivrance d'un récépissé de déclaration préalable d'activité	80 €
Délivrance d'une attestation pour la personne habilitée par le titulaire de la carte professionnelle	50 €

ENTREE EN VIGUEUR

Le texte entre en vigueur le 1^{er} juillet 2015

REFERENCES

Loi n°70-9 du 2 janvier 1970 modifiée par la loi n°2014-366 du 24 mars 2014.

Le ministre de l'économie, de l'industrie et du numérique (arrêté du 19 juin 2015)

Service Appui et Formalités de la CCI Pays d'Arles – av de la 1^{ère} division France Libre
BP 10039 – 13633 Arles cedex
Tél. 04.90.99.08.15 – Fax 04.90.99.08.00 – formalite@arles.cci.fr
Réception du public du lundi au vendredi de 9h à 12 h et de 13h30 à 16h (sans rendez-vous)